

**DEMANDE DE PARTICIPATION POUR LES STAGES SPECIALISES
Année scolaire 2022/2023**

STAGE DE PREPARATION AU CAPPEI

**Original à renvoyer par voie hiérarchique pour le lundi 10 janvier 2022, délai de rigueur, une copie devant être adressée par mail à la direction académique à :
ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr**

NOM : Prénom :
(en lettres capitales)

NOM DE JEUNE FILLE :

DATE DE NAISSANCE : **LIEU** :

ADRESSE PERSONNELLE :

.....

N° de TELEPHONE PERSONNEL :

MAIL PROFESSIONNEL :

POSTE OCCUPE EN 2021/2022 (Nom et adresse de l'école. précisez la ou les classe(s) où le service est assuré)

.....

.....

CIRCONSCRIPTION :

GRADE ET ECHELON :

ANCIENNETE GENERALE DES SERVICES AU 31/08/2022 :

ANCIENNETE GENERALE DANS L'A.S.H. AU 31/08/2022 :

Année scolaire : poste occupé :

Nombre de candidatures pour un départ en stage CAPPEI ou CAPA-SH :

Préciser les années :

Inscription en candidature libre aux épreuves du CAPPEI 2022 :

DIPLOMES PROFESSIONNELS :

.....

.....

TITRE UNIVERSITAIRE :

.....

.....

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

.....

.....

Choix du module de professionnalisation dans l'emploi (cochez la case concernée) :

- Enseigner en SEGPA ou en EREA
- Enseigner en MILIEU PENITENTIAIRE OU CENTRE EDUCATIF FERME
- Travailler en RASED
- Coordonner une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)
- Enseigner en Unité d'Enseignement (UE)

Choix de 2 modules d'approfondissement parmi les suivants :	classer par ordre de préférence
Grande difficulté scolaire, module 1	N°
Grande difficulté scolaire, module 2	N°
Grande difficulté de compréhension des attentes de l'école	N°
Troubles psychiques	N°
Troubles spécifiques du langage et des apprentissages	N°
Troubles des fonctions cognitives	N°
Troubles de la fonction auditive, module 1 et 2 (modules non sécables)	N°
Troubles de la fonction visuelle, module 1 et 2 (modules non sécables)	N°
Troubles du spectre autistique, module 1 et 2 (modules non sécables)	N°
Troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes, module 1 et 2 (modules non sécables)	N°

OBLIGATION DE SERVIR ET DE SE PRESENTER AUX EXAMENS :

Je m'engage :

- 1) à me présenter, à l'issue du stage, à l'examen permettant d'obtenir le CAPPEI,
- 2) à exercer des fonctions relevant de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap pendant trois années consécutives, dans le module de professionnalisation dans l'emploi choisi et dans le département au titre duquel l'admission en stage a été prononcée (l'année de formation étant comptabilisée).

A....., le.....

Signature du candidat :

« Les renseignements demandés ont pour but de permettre l'examen des candidatures. Les dispositions de la loi n°78.17 du 6 janvier 1978, relative à l'information aux fichiers et aux libertés, s'appliquent à ce document. Le droit d'accès s'exerce auprès du service gestionnaire ».